

SOMMAIRE

- **Airbus : plusieurs milliers de grévistes pour les salaires**
- **Discrimination raciale : un ancien cadre fait condamner Renault**
- **Fonction publique : les syndicats reçus par Éric Woerth**
- **INSERM : la CGT en tête des élections**
- **Élections professionnelles (universités) : la CGT progresse et gagne un siège**
- **Emploi : un marché qui peine encore à repartir**
- **Petit livre des retraites : à l'usage de ceux qui veulent les défendre**
- **Rencontres d'OPTIONS : invitation**

ÉDITO

RIDEAU SUR LA SOIRÉE DES MOLIÈRES, PLACE AUX TARTUFFES

Le débat sur la réforme du système de retraites est lancé et l'on va assister durant quelques mois sur le sujet à des postures « croquignolles » pour ne pas dire surprenantes et inattendues. Après la soirée des Molières, pour la remise du Tartuffe d'or de la semaine, accueillons la patronne des patrons qui a pris fait et cause pour défendre la répartition. « Si certains envisagent que ce soit par la fiscalité que soient financées nos retraites, alors c'est un bouleversement, c'est une remise en cause en réalité de notre système par répartition », a affirmé Mme Parisot. On n'en croirait pas ses oreilles si la phrase n'avait pour contexte une question sur la possibilité de taxer les hauts revenus. La répartition selon Laurence Parisot n'a donc d'intérêt que pour justifier qu'on ne touche pas les hauts revenus. Car pour le reste, la présidente du Medef persiste bien à vider le système par répartition de sa substance en refusant de mettre un euro de plus pour le financer, en revendiquant l'allongement de la durée de cotisation et le recul de l'âge de la retraite dont les effets sont délétères sur les niveaux des pensions. Mme Parisot a néanmoins assuré contre toute évidence que le Medef voulait « sauver, maintenir et plus que ça, renforcer le système par répartition » qui est « en danger », même si l'organisation patronale souhaite dans le même temps « encourager, développer et stimuler le système par capitalisation ».



Pour le Tartuffe d'argent, appelons le ministre du Travail, Eric Woerth, qui n'a pas craint, parlant lui aussi des retraites, d'assurer : « nous voulons qu'elles continuent à augmenter et on va se battre pour cela ». Les retraités qui manifestent depuis des années dans l'unité syndicale pour les niveaux de pensions et le pouvoir d'achat doivent en avaler de travers. Où donc Eric Woerth a-t-il pêché cette belle assurance ? Sur son décompte de points de retraite personnel, sans aucun doute, car pour ce qui est des salariés, les réformes successives ont bel et bien rabaissé de 20 % le niveau des pensions liquidées.

Mais le chef de chantier de la réforme des retraites 2010 risque bien de se voir décerner prochainement le Tartuffe d'or. En effet, alors que de nombreuses voix s'élèvent, notamment dans le champ syndical pour dire que la question centrale est bien celle des recettes du système, le ministre prétend qu'« il ne faut pas dire que la seule solution passe par les recettes ». Ah bon ? Alors il ne reste qu'à réduire les dépenses, bosser jusque 75 ans ? Eric Woerth a beau jurer qu'il n'y a pas encore de scénario écrit, on a quand même du mal à le croire. D'autant que le tempo de la réforme laisse bien peu de place au débat et encore moins à la contestation sociale. Raison de plus pour profiter de ce 1^{er} mai pour avancer avec force des exigences pour une vraie bonne réforme.

Airbus : plusieurs milliers de grévistes pour les salaires



Il faut remonter à 2007 et l'annonce du plan Power 8 accompagné de suppressions d'emplois pour trouver une pareille unité des syndicats d'Airbus. Vendredi 23 avril, les cinq organisations appelaient à une grève pour exiger des augmentations de salaires au-delà du 1,5 % proposé jusqu'à présent, ainsi que des primes d'intéressement et de participation.

Pour l'intersyndicale, il s'agit d'abord d'obtenir au moins 3,5 % d'augmentation des salaires, autant qu'en 2009. La grève et les manifestations ont été suivies par des milliers de salariés dont de nombreux cadres. Les syndicats étayaient leurs revendications sur une productivité à la hausse. « *Mais les salaires ne sont pas le seul motif de mécontentement. La question des emplois est aussi*

au coeur des revendications. Il y a une nécessité d'embaucher, notamment les intérimaires et sous-traitants in situ : sur Airbus Toulouse, entre septembre 2006 et aujourd'hui, nos effectifs ont baissé de 740 personnes, en grande partie à cause de Power 8 et nous nous retrouvons avec une charge de travail en constante augmentation », déplore Alain Milhau, délégué CGT.

Discrimination raciale : un ancien cadre fait condamner Renault

Le constructeur a été condamné vendredi par la cour d'appel de Versailles à verser 249 900 euros de dommages et intérêts à un ancien cadre pour discrimination raciale. La 17^e chambre sociale de la cour d'appel de Versailles a infirmé une décision du conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt de 2005, reconnaissant ainsi la discrimination en raison de son origine subie par un ancien cadre, selon une source judiciaire. Cet ancien salarié avait été engagé le 1^{er} août 1970 par la Régie nationale des usines Renault comme cadre stagiaire avant d'être employé en contrat à durée indéterminée en janvier 1971. À partir de la sixième année de son recrutement, il a subi une stagnation dans l'évolution de sa carrière et une politique de discrimination raciste directe et indirecte au sein de l'entreprise. Une action devant le conseil des prud'hommes de Boulogne-Billancourt avait été engagée en 2003 mais ce salarié avait été débouté en 2005 et avait fait appel. Le constructeur devra également verser 3 000 euros de dommages et intérêts à la CGT-Métallurgie, à l'Union Générale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens CGT, ainsi qu'au Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).



Fonction publique : les syndicats reçus par Éric Woerth



Le fait « *qu'il y ait des règles différenciées entre public et privé n'est pas en soi choquant. Ce qui compte, c'est de regarder si elles sont bien d'actualité, si elles sont équitables, si, au fond, les Français les acceptent* », a indiqué jeudi 22 avril le ministre du Travail, Éric Woerth, après ses premières rencontres avec les organisations syndicales de fonctionnaires, la semaine dernière.

La CGT, FO et la CFTC seront reçues lundi, Solidaires le lendemain. M. Woerth a pris l'exemple de la pénibilité qui donne droit dans certaines professions du secteur public à un départ en retraite anticipé : « *le parpaing public pèse le même poids que le parpaing privé* » a assuré le ministre. La formule est imagée, mais le parpaing pourrait bien retomber sur les pieds du ministre

du Travail. Car de deux choses l'une : ou bien le ministre compte étendre la reconnaissance de la pénibilité aux salariés du privé, ce que refuse le Medef avec toute l'inertie dont il est capable, ou bien il compte supprimer cette reconnaissance dont bénéficient quelques professions très exposées dans la Fonction publique au motif de mettre tout le monde au même régime. A priori, c'est sans doute la seconde hypothèse qui est la plus plausible, car cette remise en cause a déjà commencé par la profession infirmière à qui Roseline Bachelot vient d'imposer un odieux chantage : une reconnaissance de la qualification au niveau Master contre un recul de l'âge de la retraite.

INSERM : la CGT en tête des élections

Les résultats des élections aux CAP INSERM, suite au dépouillement du second tour du mercredi 21 avril 2010, montrent la très large confiance de l'ensemble des personnels vis-à-vis du SNTRS-CGT qui redevient très largement le premier syndicat (avec 37,8 %, plus 12 %) pour l'ensemble chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs.

Le SNTRS-CGT confirme sa première place chez les ITA avec 48,6 %, plus 13,3 %. Il est largement en tête dans toutes les CAP ITA.

Le SNTRS-CGT progresse très sensiblement chez les chercheurs avec 19,5 %, soit une progression de 8 %. Chez les directeurs de recherche, le SNTRS-CGT dépasse pour la première fois les 10 %, avec 12,2 %, plus 6,6 %. Chez les chargés de recherche, le SNTRS-CGT devient même le deuxième syndicat avec 25,5 % (plus 9,5 %), devant le SGEN-CFDT (20,1 %) et le SNIRS-CGC (11,3 %) et derrière le SNCS-FSU (43,1 %).

Pour le SNTRS-CGT, « ces résultats montrent qu'il existe bien à l'INSERM une forte opposition des personnels aux récentes réformes du gouvernement visant à soumettre la recherche publique aux intérêts à court terme de l'industrie avec notamment la création de l'Alliance nationale des sciences de la vie et de la santé « *Aviesan* ».



Élections professionnelles (Universités) : la CGT progresse et gagne un siège



Les élections au Comité Technique Paritaire des personnels de statut Universitaire (CTPU) ont été marquées par une progression de la CGT. En effet la Ferc-Sup CGT, avec 6,6 % des voix gagne un siège au détriment de FO qui, avec 5,1 %, n'en a plus. Pour la 1^{ère} fois, la Ferc-Sup CGT siègera au Comité Technique Paritaire des personnels enseignants-chercheurs de l'Enseignement Supérieur (CTPU). En effet, avec 6,56 % des suffrages, soit presque deux fois plus qu'en 2006 (3,55 %), la Ferc-Sup CGT obtient 1 siège au CTPU. Pour l'organisation CGT, « ces résultats électoraux sont le fruit d'un travail mené dans le cadre du « Tour de France des Universités » mais aussi d'une activité spécifique dans les syndicats d'établissement. Ils nous confortent dans nos positions claires, précises et fermes contre la Loi Liberté Responsabilités des Universités (LRU).

La Ferc-Sup CGT se réjouit des perspectives ouvertes par ce scrutin et que soient ainsi repris, par un grand nombre de collègues enseignants-chercheurs, nos appels à mobilisation et nos propositions d'action en convergence avec les autres personnels du supérieur.

Le Snesus-FSU reste le premier syndicat d'enseignants du supérieur, avec 43,6 % des voix et sept sièges.

Emploi : un marché qui peine encore à repartir

Selon l'enquête annuelle *Besoins en main-d'œuvre* réalisée par Pôle Emploi en collaboration avec le Crédoc, près d'un employeur sur cinq (19,7 %) envisage de réaliser au moins une embauche au cours de l'année 2010, ce qui correspond à 524 900 recruteurs potentiels. Près d'un sur deux proposera des CDI. Sur les 1 693 347 recrutements envisagés, le secteur informatique se place en quatorzième position des secteurs les plus recruteurs avec 1,5 % des embauches. Toujours selon cette enquête, pour 56,9 % des entreprises, il est difficile de recruter des fonctions d'encadrement pour les ingénieurs informatiques, les cadres d'études et de recherche et les chefs de projets informatiques. Pour les ingénieurs d'administration et de maintenance en informatique, ce chiffre atteint 36,5 %, et pour les ingénieurs et cadres des télécommunications, il se situe à 40,4 %. Selon les employeurs, les difficultés de recrutement actuelles sont avant tout liées au profil inadéquat des candidats, à leur manque d'expérience (42 % des cas) et à l'insuffisance des diplômes (17 % des cas). Par ailleurs, l'étude de l'Association pour l'Emploi des Cadres publiée la semaine dernière nous apprend qu'une entreprise sur deux a recruté au moins un cadre au premier trimestre, plutôt dans les fonctions commerciales et marketing. De là à en déduire que c'est l'embellie sur le marché du travail pour les cadres, il y a un pas, d'autant que tous les secteurs ne sont pas touchés et certains, tels que la construction et le médico-social, continuent de souffrir. Les offres de postes liées à l'informatique progressent quant à elles de 25 %. En revanche, le secteur des études et de la recherche et développement reste toujours mal orienté avec un repli affiché de 8 %.



Petit livre des retraites : à l'usage de ceux qui veulent les défendre

Ce livre grand public, écrit par Jean-Christophe Le Duigou et Pierre-Yves Chanu, apporte des informations, des analyses et des propositions pour que chaque citoyen comprenne les enjeux du débat sur la réforme des retraites et analyse les propositions qui sont faites.

Comment bénéficier d'une retraite décente avec quarante ans de cotisation quand on entre sur le marché du travail plus tard, quand les parcours professionnels sont de plus en plus chaotiques et que dès 47 ans (déjà la fin de carrière ?) le taux d'emploi baisse ?

Pour assurer la pérennité de notre système de retraite doit-on reculer très rapidement l'âge ouvrant le droit au départ en retraite ? Prôner la mise sur pied d'un régime unique par points ? Ou s'inspirer des « *comptes notionnels* » ?

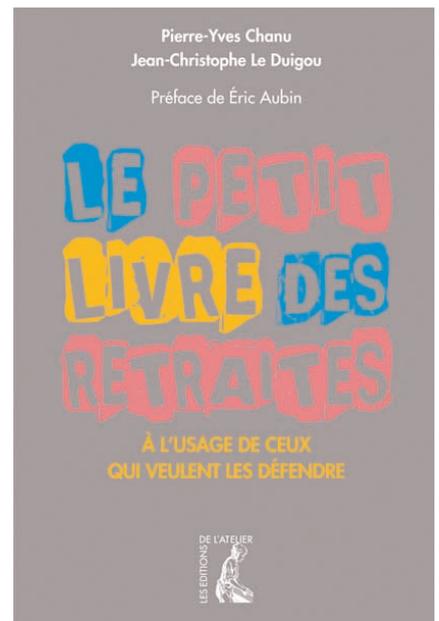
Cet ouvrage s'ouvre sur un diagnostic de la situation actuelle du système des retraites, il compare ensuite ce qui est fait dans les autres pays, revient sur les réformes successives et élabore de nouvelles propositions pour la défense d'un système par répartition, la meilleure garantie qui soit pour avoir demain, à l'horizon de trente, quarante ans, une retraite convenable fondée sur la solidarité intergénérationnelle. Il s'interroge sur la situation de l'emploi, les difficultés rencontrées par les systèmes de retraite à prendre en compte, la précarité, les temps de formation, les parcours professionnels heurtés, la pénibilité des tâches.

La pérennité de notre système de retraite est un enjeu de société, plus que jamais lié aux défis de l'emploi, de la lutte contre les précarités et les inégalités.

Se doter de nouveaux outils de coordination des régimes est possible en créant un socle de droits de haut niveau commun pour toutes les catégories de la population. La question du financement de la retraite par répartition n'est pas insurmontable, à condition de donner toute sa priorité au plein-emploi et de mettre à contribution les revenus financiers.

Jean-Christophe Le Duigou est membre de la Commission économique de la Nation.

Pierre-Yves Chanu est vice-président de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale). Ils sont tous les deux les représentants de la CGT au Conseil d'Orientation des Retraites (COR).



Rencontres d'OPTIONS : invitation

Pages 5 et 6.

RENCONTRES D'OPTIONS



Mercredi 5 mai 2010

De 9 h à 16 h 30

(Accueil 8 h 30)

À l'Usine

379 avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint-Denis



D'une industrie productiviste à une industrie ouverte sur la société

Ces Rencontres d'Options organisées par l'UGICT-CGT se dérouleront sous forme de deux tables rondes en interaction avec deux cents ingénieurs, cadres, chercheurs, techniciens.

Table ronde I (9h15-12heures)

Écologie et industrie

- Quel tournant pour l'industrie à l'heure de la crise et des défis environnementaux ?
- Quels lieux de décision ?
- Prise en compte de l'environnement comme créateur de nouvelles niches de marché ou conception nouvelle de l'industrie ?
- Comment produire et concevoir autrement ? Quels enjeux en matière de recherche et d'innovation ? Quels types d'investissements ? Et quels financements ? Quelles articulations entre nouvelles activités « vertes » et activités traditionnelles ? Quels enjeux pour l'emploi ?

Table ronde II (13h30-16h15)

Services publics - aménagement du territoire et dynamique industrielle

- Quel rôle des services publics au service d'une dynamique industrielle ?
- Quels liens entre développement industriel et valorisation des atouts locaux ?
- Quelles cohérences reconstruire tant au plan des filières industrielles que de l'aménagement des territoires ?
- Comment intervenir pour une relocalisation durable de l'industrie ?

Intervenants :

- ▶ Bernard CHAMBON : président de l'Union des Industries Chimiques
- ▶ Aurélie TROUVÉ : présidente d'ATTAC
- ▶ Marie-José KOTLICKI : secrétaire générale de l'UGICT-CGT

Intervenants :

- ▶ Christian ESTROSI : ministre de l'Industrie
- ▶ Louis GALLOIS : président exécutif d'EADS
- ▶ Jean-Christophe LE DUIGOU : représentant de la CGT au Conseil d'administration du Fonds Stratégique Industriel

RENCONTRES D'OPTIONS

Frais de participation : 10 euros (réglement à l'ordre d'OPTIONS)
Déjeuner sur place.

Inscription à renvoyer au plus tard le 30 avril 2010

UNION GÉNÉRALE DES INGÉNIEURS, CADRES ET TECHNICIENS DE LA CGT
263 rue de Paris - Case 408 - 93516 Montreuil Cedex
Tél. : 01 48 18 81 25 - Fax : 01 48 51 64 57
Internet : www.ugict.cgt.fr - E-mail : ugict@cgt.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

E-Mail : _____ Entreprise : _____

Union fédérale : _____

Commission départementale : _____